



Alors que Locqueltas voit son nombre d'habitants croître, atteignant selon l'INSEE près de 1700 locqueltais voire davantage comme le confirmera le recensement en cours, anticiper l'aménagement de la commune devient plus que nécessaire. L'installation de familles dans le lotissement de Saint-Gildas et le futur quartier de Kerobin nous rappelle que les équipements actuels doivent évoluer.

Qu'il s'agisse des écoles, du restaurant scolaire ou des accès, l'aménagement de la commune doit être pensé globalement. La municipalité, après approbation du conseil municipal, a choisi le Cabinet « Territoires en Mouvement » pour l'accompagner dans la définition d'un plan de référence permettant de cibler **les priorités et le calendrier prévisionnel d'aménagements et d'acquisitions foncières**.

La réflexion conduite et présentée en réunion publique à l'automne dernier porte sur 4 axes : les paysages, dans le souci de respecter notre identité rurale, les logements, les équipements, les activités et la mobilité. Ce document stratégique s'élabore en dehors de toute contrainte foncière ou réglementaire comme le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Nous vous en présentons **les grandes orientations** dans ce dossier qui est encore **en phase d'étude**. Toutes les suggestions sont recueillies dans un cahier en mairie. N'hésitez pas à apporter votre contribution qui permettra de faire évoluer ce dossier ô combien important pour notre commune.

Paysages : conserver notre identité

Pour conserver et développer notre identité rurale de bourg de campagne, tout en poursuivant le développement de la commune au travers de lotissements permettant d'accueillir les familles, 4 grands principes sont proposés :

- **Valorisation du vallon du Camezon.** Il s'agit de faire remonter l'ambiance arborée vers le bourg dans les rues et chemins existants (notamment en entrée de ville) et d'intégrer le secteur des équipements (salle polyvalente, école) à ce site naturel.
- **Maillage doux continu dans le bourg** pour relier les quartiers existants et futurs aux équipements et espaces naturels par le biais de chemins et voies partagées aménagées.
- **Une trame bocagère autour du bourg :** structurante, elle offre un paysage et des chemins de grande qualité paysagère et environnementale et rappelle notre identité agricole.
- **Un bâti coloré dans le centre :** un nuancier de couleurs pourra être proposé pour les habitations neuves et les rénovations permettant progressivement une identité forte et lumineuse dans le centre.



Logements : maintenir un rythme modéré



Logements St-Gildas



Logements St-Gildas

L'hypothèse retenue repose sur 24 nouveaux logements par an, soit une croissance annuelle de 3,4% soit **480 logements pour les 20 prochaines années**.

Cette hypothèse de travail est cependant impactée par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui est défini par l'agglomération et peut limiter le nombre de constructions.

Pour se conformer aux exigences liées à la densification et aux souhaits des ménages qui veulent désormais de petits terrains, les surfaces de certains lots seront de moins de 400 m².



Logements Kerobin

Favoriser la mobilité

Le plan de déplacement tel qu'envisagé dans le plan de référence permet d'intégrer les nouveaux quartiers et de desservir aisément le centre et les équipements en toute sécurité.

Il se base sur l'existant et touche aussi bien les voies que les stationnements.

Prolonger le réseau de voiries principales avec notamment :

- La rue Désiré Caudal qui doit être restructurée pour offrir davantage de sécurité et de confort,
- La création d'une liaison Est par le futur quartier de Kerobin,
- La création d'une liaison Nord reliant les futurs secteurs d'urbanisation et la rue Désiré Caudal dans laquelle les équipements principaux sont situés.

Proposer des parkings paysagers en nombre suffisant : salle polyvalente, au pôle enfance, à proximité de Kerobin et en mutualisant les stationnements privés.



Chemin vers Morbouleau



Parcarré

Anticiper l'évolution des équipements

Les équipements actuels, tout particulièrement ceux relatifs à l'accueil des enfants, doivent évoluer en corrélation avec l'évolution de la population. Les axes de travail portent notamment sur :

- La création d'une **nouvelle cantine** couplée à la salle polyvalente pour environ 250 couverts et ouverte sur l'espace naturel du Camezon.
- La création d'un véritable **Pôle enfance** à l'emplacement de l'actuelle Maison de l'enfance qui sera rapidement exigüe et de la médiathèque. Ouvert sur les espaces extérieurs réaménagés, cet équipement pourrait accueillir l'actuel Accueil de Loisirs et une Maison d'Assistantes Maternelles de l'enfance (MAM), offrant ainsi un pôle enfance ouvert sur un parc de qualité.
- En lien avec les deux projets précédents, **la médiathèque serait repositionnée** dans la cantine actuelle, réaménagée. Elle pourrait accueillir également les locaux associatifs.



Création d'une nouvelle cantine



Médiathèque Maison de l'Enfance



Terrain Maison de l'Enfance



Équipements Maison de l'Enfance



De nouvelles activités à proposer

Avec la croissance des lotissements de Saint-Gildas, de Kerobin et du Lennion, le bourg de Locqueltas va progressivement augmenter sa population « de proximité » et offrira à terme un potentiel de commerces et de services plus important.

Le plan de référence en suggère quelques-uns qui seront précisément étudiés mais qui ne sont pas programmés aujourd'hui :

- L'agrandissement de la Supérette dans une opération mixte incluant des petits logements à l'étage. Un approvisionnement en produits locaux pourrait être organisé par une association locale (légumes, œufs, miel, viande...).
- De nouvelles activités commerciales en rez-de-chaussée sur la place dans des opérations mixtes avec des petits logements à l'étage.
- Le renforcement du pôle médical.

Ces grands axes de travail ont été présentés en réunion publique au mois de novembre dernier. Ils vont être phasés dans le temps et s'opérer en plusieurs années selon les priorités.

Chaque grand projet sera affiné par des études poussées, le plan de référence ne fixant que les orientations pour les 10 années à venir.

Nous vous présenterons les orientations choisies pour les années 2019 et 2020 dans nos prochains bulletins municipaux et lors des réunions de quartier au printemps prochain.

D'ici là nous vous invitons à consulter l'exposition en mairie et à nous transmettre vos avis et suggestions qui permettront de faire évoluer ce plan de référence.

